

Le CA en bref

Conseil d'administration du CHU de Québec-Université-Laval (CHU)

Le 25 mars 2024, le conseil d'administration du CHU de Québec-Université Laval (CHU) a tenu une séance régulière. Par ce bulletin, nous vous communiquons l'essentiel des décisions du conseil d'administration.

AFFAIRES DE LA GOUVERNANCE

Calendrier des séances régulières

Le conseil d'administration a adopté son calendrier des séances régulières pour l'année 2024-2025 et le début de l'année 2025-2026. Celles-ci se tiendront à 18 h 30 aux dates suivantes, soit en présence dans l'un des hôpitaux du CHU ou en Web conférence, et ce, en fonction des directives ministérielles ou des orientations de l'établissement :

- Le lundi 6 mai 2024
- Le lundi 17 juin 2024
- Le lundi 30 septembre 2024
- Le lundi 25 novembre 2024
- Le lundi 3 février 2025
- Le lundi 31 mars 2025
- Le lundi 5 mai 2025
- Le lundi 16 juin 2025

Organigramme d'encadrement supérieur

Annuellement, le conseil d'administration doit adopter l'organigramme d'encadrement supérieur du CHU de Québec-Université Laval. Il est possible de consulter l'organigramme à partir du lien suivant :

<https://www.chudequebec.ca/a-propos-de-nous/direction-et-gouvernance/organigramme-1.aspx>

Comité d'éthique de la recherche

- Nomination de M^{me} Diane Major, à *titre de vice-présidente du comité d'éthique de la recherche, pour un mandat de trois mois* ;
- Nomination de M^e Rami Haddad, à *titre d'expert juridique au sein du comité d'éthique de la recherche, pour un mandat de trois ans* ;
- Nomination de M^e Jean-Philippe Lavoie, à *titre d'expert juridique au sein du comité d'éthique de la recherche, pour un mandat de trois ans* ;
- Renouvellement du mandat de M. Jacques Massé à *titre d'expert scientifique et biomédical au sein du comité d'éthique de la recherche, pour un mandat de trois ans*.

Comité d'éthique clinique

- Nomination de M^e Emmanuelle Dorion, à *titre de membre du comité d'éthique clinique, pour un mandat de quatre ans.*

AFFAIRES CLINIQUES ET PROFESSIONNELLES

Nomination d'une cheffe adjointe de département et de chefs de services médicaux

- Dr^eJovette Morin, à *titre de cheffe adjointe du Département de médecine spécialisée, pour un mandat de quatre ans ;*
- Dr^e Chantal Atallah, à *titre de cheffe du Service clinique d'anatomopathologie, pour un mandat de quatre ans ;*
- Dr Jean-François Canuel, à *titre de chef du Service d'anesthésiologie du CHUL, pour un mandat de quatre ans ;*
- Dr Guillaume Garneau, à *titre de chef du Service de clinique de radiologie HSFA, pour un mandat de quatre ans.*



Dr^e Jovette Morin



Dr^e Chantal Atallah



Dr Jean-François Canuel



Dr Guillaume Garneau

QUALITÉ ET SÉCURITÉS DES SOINS

Le conseil d'administration a adopté la révision du *Règlement sur la nomination des chefs de département clinique, des chefs de service clinique et des cogestionnaires médicaux, dentaires ou pharmaceutiques du CHU de Québec — Université Laval (441-14)*.

De même, le conseil d'administration a approuvé le *Règlement de régie interne du CHU de Québec — Université Laval sur l'organisation et le fonctionnement du Département d'imagerie médicale (811-10/05)*.

AFFAIRES DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, IMMOBILIÈRES ET LOGISTIQUES

Le conseil a adopté le Plan de transformation numérique 2023-2027. Ce plan, en cohérence avec le projet d'établissement 2023-2027, vise à intégrer des solutions numériques innovantes pour améliorer la qualité des soins, optimiser les processus internes et offrir une expérience-patient optimale. Il soutient également le déploiement des outils de diagnostic avancés, de systèmes de gestion des données plus performants et l'amélioration des processus d'affaires pour rendre nos services accessibles. Plus qu'une simple acquisition de nouvelles technologies, la transformation numérique poursuivie soutient le CHU de Québec — Université Laval dans une refonte des méthodes de travail et une démarche d'apprentissage et d'amélioration continue.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Les obligations ministérielles requièrent pour le conseil d'administration d'adopter annuellement la grille de tarification des stationnements des visiteurs, du personnel, des médecins et des résidents. La grille de tarification des stationnements des visiteurs telle qu'émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux a été entérinée, laquelle entrera en vigueur le 1^{er} avril 2024. Le conseil d'administration a également procédé à l'indexation de la tarification des stationnements des employés, médecins et résidents à compter du 1^{er} avril 2024 conformément au taux annoncé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, à l'exception du stationnement de l'Hôtel-Dieu de Québec.

AFFAIRES COURANTES

Le conseil d'administration a nommé les membres du comité d'évaluation pour la réalisation de l'appréciation annuelle du président-directeur général pour l'exercice qui se terminera le 31 mars 2024.

Les membres du conseil d'administration ont également pris acte du dépôt du Rapport trimestriel sur la sécurité des usagers au 2 décembre 2023.

**La prochaine séance publique du conseil d'administration
se tiendra le lundi 6 mai 2024, à 18 h 30**